

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15
Présents : 14
Vote pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation :

14/10/2021

Séance du 21 OCTOBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-et-un octobre, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 14 octobre 2021 s'est réuni, à la mairie, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 15 octobre 2021.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Yvette MASSET - Jean-Luc ESNAULT - Florence FOUSSIER - Annik MOREL - Patrick MOREL - Pedro BÄCHLER - Sylvain DECOURS - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Benoit DEFFIE - Claude DUVOUX - François VIGREUX - Evelyne CAIL

Était absent excusé : Guy DUCHOSSOIS (ayant donné pouvoir à Mme Yvette MASSET)

Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Françoise PLAT rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Monsieur Jean-Luc ESNAULT est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<u>N° 71/2021</u>	Objet : Remplacement de Mme Jocelyne DELLA PUPPA dans la commission de contrôle (élections)	5. institutions et vie politique 5.3. désignation de représentants
--------------------------	--	---

Suite à la démission de Mme Jocelyne DELLA PUPPA du conseil municipal, il convient de la remplacer dans la commission de contrôle

Vu la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu la circulaire ministérielle du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales entre le 1er septembre 2018 et le 31 décembre 2019 ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres de la commission de contrôle au sein du conseil municipal,

Il est proposé de remplacer Mme Jocelyne DELLA PUPPA par M François VIGREUX.

Et ainsi de DÉSIGNER les membres suivants:

LISTE MAJORITAIRE	LISTE D'OPPOSITION
TITULAIRES : - BÄCHLER Pedro - BRAULT Pascal - MOREL Annick SUPPLEANTS : - François VIGREUX - DUVOUX Claude - DECOURS Sylvain	TITULAIRES : - DEFFIE Benoît - CAIL Evelyne SUPPLEANT : - MAZIOU Bruno

Et d'autoriser Madame la Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de remplacer Mme Jocelyne DELLA PUPPA par M François VIGREUX.
- Et ainsi de DÉSIGNER les membres suivants:

LISTE MAJORITAIRE	LISTE D'OPPOSITION
TITULAIRES : - BÄCHLER Pedro - BRAULT Pascal - MOREL Annick SUPPLEANTS : - François VIGREUX - DUVOUX Claude - DECOURS Sylvain	TITULAIRES : - DEFFIE Benoît - CAIL Evelyne SUPPLEANT : - MAZIOU Bruno

- Et d'autoriser Madame la Maire à effectuer toutes démarches et à signer tous documents, qui seraient rendus nécessaires par l'application des dispositions de la présente délibération.

 La Maire,

Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 02/11/2021 et de la publication le 02/11/2021

La Maire,


Françoise PLAT

